



24^e session du groupe de travail de l'examen périodique universel

NIGER

Intervention du Luxembourg

(Genève, le 18 janvier 2016)

Monsieur le Président,

Le Luxembourg salue la délégation du Niger, un partenaire de longue date, et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation se félicite des progrès réalisés dans le domaine de l'alimentation, principalement par le biais de l'Initiative 3N. Nous saluons également les efforts déployés en faveur de la **promotion des droits des femmes**, mais nous regrettons que les femmes et les filles demeurent toujours trop vulnérables face à différentes pratiques néfastes, notamment les mutilations génitales féminines ou encore le mariage précoce.

Dans ce contexte, ma délégation recommande au Gouvernement nigérien de lever ses réserves à la CEDEF et de transposer toutes ses dispositions en droit national.

Le Luxembourg salue également les mesures déployées afin de contrecarrer le **fléau de l'esclavage**, notamment par la criminalisation des délits d'esclavage et la poursuite de plusieurs contrevenants. Il convient à présent d'adopter une approche plus ciblée, afin de mettre un terme à ce problème multidimensionnel. Le Luxembourg recommande au Niger de réviser la loi 2003-25 du 23 juin 2003 en vue de se donner les moyens appropriés pour

éradiquer à terme toutes les formes d'esclavage et d'adopter à cet effet sans tarder les plans d'action nationaux.

Ma délégation recommande également au Niger de relancer le processus de ratification du deuxième protocole facultatif du Pacte relatif aux droits civils et politiques en vue de l'**abolition définitive de la peine de mort**.

Enfin, le Luxembourg appelle de ses vœux que les élections à venir se déroulent dans un climat serein et apaisé dans le plein respect des droits de l'homme.

Je vous remercie.